

M. DOUGLAS (Weyburn): Je crois que la déclaration qu'a faite le ministre causera beaucoup de désappointement. Malgré qu'il ait essayé de la rendre aussi agréable que possible, il n'en reste pas moins, comme l'a dit le chef de l'opposition, que la politique va jouer son rôle dans l'organisation relative à la tenue du plébiscite. C'est là une nouvelle que la population n'appréciera pas beaucoup. Une des entreprises les mieux réussies a été menée sur une base de collaboration, volontaire dans la plupart des cas; je veux parler de l'inscription à laquelle on procéda en juin ou juillet 1940, pendant une période de trois jours, et dont le coût s'est établi à moins de \$900,000. Le coût en a été aussi bas parce que des centaines de personnes, sans distinction de partis politiques, de race ou de croyances, ont offert gratuitement leurs services, sachant qu'elles accomplissaient ainsi un devoir national. On devrait tirer parti, cette fois encore, de ce concours. Mais, apparemment, il en sera autrement. Il en est qui sont contre le plébiscite actuellement; leur opposition deviendra bien plus forte s'ils ont des raisons de croire que les deniers publics servent surtout à favoriser les amis politiques. C'est la conséquence que j'entrevois. Les officiers rapporteurs pourraient fort bien être les mêmes que ceux des élections de 1940, pourvu que les sous-officiers rapporteurs soient choisis indépendamment de leurs affiliations politiques. Pourquoi ne formerait-on pas des comités sans attaches politiques composés de représentants de tous les groupes de la collectivité, ce qui placerait le district sur un pied de collaboration? Mais si tous les groupes parlementaires, répondant à l'invitation que leur en a faite le premier ministre, travaillent à obtenir de la population canadienne un verdict nettement affirmatif pendant que toute l'organisation présente un caractère exclusivement politique, les efforts s'accorderont bien mal et toute la population en conservera une triste impression. Il ne suffit pas de demander ici et là le concours des bonnes volontés; il faut ou bien tout organiser indépendamment de la politique et constituer des comités indépendants de la politique dans les différents districts, ou bien nous en tenir aux déclarations du ministre, et toute l'affaire deviendra l'assiette au beurre politique. Cette dernière éventualité créera beaucoup de désappointement parmi la population.

L'hon. M. HANSON: A ce même propos, je désire ajouter un mot avant que le premier ministre prenne la parole. Il y a la position d'énumérateur, la plus importante de toutes, parce qu'elle commande le meilleur revenu. Ces positions iront-elles exclusive-

[L'hon. M. Hanson.]

ment à des amis politiques? J'invite le premier ministre à considérer ce point, s'il veut favoriser la marche du plébiscite.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je veux simplement vous dire que je ne regretterais rien tant que l'emploi du plébiscite comme instrument de favoritisme politique. Je suis de l'avis de ceux qui prétendent que cette manière d'agir empêcherait absolument d'obtenir la collaboration voulue. Je n'en vois pas la nécessité et je mépriserais au plus haut point une telle méthode. Je n'ai pas entendu ce que le secrétaire d'Etat a dit, mais je suis convaincu qu'il ne songeait à rien de tel. Il a fait allusion, je crois, à la nomination des officiers rapporteurs et il est inévitable que certains d'entre eux soient déjà bien connus.

Mais quand il s'agit de choisir les personnes qui exerceront les fonctions d'énumérateur, que le chef de l'opposition a mentionnées, je ne vois pas du tout pourquoi les divers partis représentés à la Chambre ne s'entendraient pas afin que chacun se rende compte de notre désir que la tenue du plébiscite soit empreinte d'une impartialité absolue. Personnellement, il me semble que les citoyens canadiens devraient être fiers de l'occasion d'offrir leurs services gratuitement, sinon dans tous les cas, du moins dans la plupart. J'ai mentionné l'autre soir qu'il serait bon d'avertir ceux qui seront nommés aux divers postes que bien qu'ils aient droit à une rémunération pour leur travail, le Gouvernement serait heureux s'ils la refusaient par patriotisme et comme contribution à cette partie de notre effort de guerre. Je suis persuadé que ce n'est pas trop demander des personnes les mieux qualifiées à remplir les divers postes prévus par ce projet de loi. A cet égard, les travailleurs bénévoles devraient être aussi nombreux que le permet un travail efficace et la collaboration de tous les partis devrait être aussi complète que possible. Pour le règlement des détails, les chefs des divers groupes pourraient conférer. C'était certes le sentiment général, chaque fois que j'ai entendu discuter la question et quand je l'ai discutée une fois avec mes collègues. On a mentionné une élection récente au sujet de laquelle les énumérateurs ont été choisis par les divers partis, les uns appartenant à un parti, les autres à un autre.

L'hon. M. HANSON: C'était uniquement, je crois, dans des régions urbaines.

Le très hon. MACKENZIE KING: Seulement dans les régions urbaines.

L'hon. M. STIRLING: Et dans les régions rurales, on a procédé de l'ancienne façon, comme le prévoient les règlements en question.

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous devons chercher à innover quant au plébiscite.